



Numéro 75
26 octobre 2016



AIDE A L'ACHAT DE SEMENCES CERTIFIEES

COLZA

Charançons du bourgeon terminal
Larves de grosses altises

BLE – ORGE d'HIVER

Semis et désherbage de postlevée.

PROTEAGINEUX

d'HIVER : Implantation, désherbage de prélevée

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 41 du 25 octobre 2016. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine – Interventions d'automne.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD

01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66

Manon LEFEVRE

01 64 79 31 27 / 07 79 99 53 40

Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand

77350 LE MEE-SUR-SEINE

Tél. : 01 64 79 30 65

Fax : 01 64 37 17 08

www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière du conseil d'agriculture générale et d'agriculture agricole et rurale.

Rappel : AIDE A L'ACHAT DE SEMENCES CERTIFIEES

Pour bénéficier de la demande au titre du soutien exceptionnel du Conseil Régional Ile-de-France à l'achat de semences certifiées, vous devez adresser votre dossier à la Chambre d'agriculture, au plus tard le **15/11/2016** :

- par voie dématérialisée en remplissant le [formulaire en ligne](#)
- ou par courrier, en utilisant le [formulaire de demande](#) téléchargeable à retourner à : Chambre d'agriculture – Semences certifiées
418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée-sur-Seine.

Seules les exploitations dont le siège social est situé dans un département de la région Ile-de-France sont éligibles. Cette aide est uniquement réservée aux semences certifiées d'automne et d'hiver (blé tendre, blé dur, orge, avoine, épeautre, triticale, seigle...) de type R1, R2, G1, G2...

Le montant de l'aide est à hauteur de 25 € le quintal de semences ou de 5 € la dose de 500 000 graines.

Pour tout renseignement : semences.certifiees@seine-et-marne.chambagri.fr ou 01 64 79 30 00.

COLZA

(4 feuilles à 8 feuilles)

➤ Ravageurs

Charançons du bourgeon terminal : quasi-absence de captures dans le Nord 77 pour l'instant (3 sur un site à Douy-la-ramée, réseau BSV).

➤ Surveillez la présence de cet insecte à l'aide de cuvettes jaunes placées au-dessus de la végétation. Les populations peuvent être différentes d'une parcelle à l'autre, selon l'exposition au vent...

➤ Le positionnement de l'intervention se réalise 8 à 10 jours après les premières captures franches dans la cuvette jaune.

➤ Produits possibles : en l'absence de résistance avérée dans le nord du département et dans les départements limitrophes (Oise, Aisne...), une pyrèthrine doit rester efficace. DUCAT 0,3 l/ha, KARATE ZEON 0,075 kg/ha.

Larves de grosses altises :

➤ Seuil d'intervention : si plus de 7 plantes sur 10 avec 2-3 larves à l'intérieur des plantes.

➤ Stade de sensibilité : de 5-6 feuilles à la reprise de la végétation.

➤ Produits possibles : si il n'y pas de résistance avérée vous pouvez utiliser une simple pyrèthre efficace sur charançon du type DUCAT 0,3 l/ha, KARATE ZEON 0,075 kg/ha. En cas de résistance, utilisez plutôt un organophosphoré, PYRINEX ME 0,75 l/ha ou BORAVI 1 kg/ha.

Conditions d'utilisation des insecticides : absence de vent et températures < 20° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.



Rappel réglementaire sur les organophosphorés : (source Terre Inovia)

- L'utilisation d'un produit commercial contenant du chlorpyrifos, seul ou associé, (ex.: NURELLE D550, PYRINEX ME, RELDAN 2M, DASKOR 440) est limitée à une application par an (pour protéger les oiseaux et les mammifères).
- Cas particulier du PYRINEX ME : Une mention liée à sa réévaluation récente a été ajoutée : « pour protéger les oiseaux et les mammifères, ne pas appliquer ce produit, ou tout autre produit contenant du chlorpyrifos-éthyl ou du chlorpyrifos-méthyl, plus d'une fois par an sur la même parcelle ».
- BORA VI WG (phosmet) peut être appliqué 2 fois sur une même parcelle en respectant un intervalle minimal de 7 jours.

➤ **Désherbage, rattrapage spécifique**

Les questions de désherbage se posent encore. Certaines parcelles ont des flores spécifiques telles que les sanves, d'autres ont une flore plus diversifiée et vont vouloir faire un désherbage de rattrapage. Pour les herbicides racinaires **attendez** que les températures diminuent. Ce sont des produits sensibles à la lumière, **il est trop tôt** pour envisager ce type d'intervention.

Pour les graminées : KERB FLO apporte un autre mode d'action dans le système de culture et facilite la gestion des résistances.

En cas de problématique dicotylédone (géraniums...), utilisez plutôt IELO.

En cas de problématique **sanve**, plus ciblée, le CALLISTO est utilisable à partir de 6 feuilles, sur des colzas endurcis par le froid. Il est encore trop tôt pour cette application.

BLE

(semis à 2 feuilles)

Les semis de la semaine dernière se sont déroulés dans de bonnes conditions (bonne préparation de sol). Les semis de fin septembre - début octobre sont à 2 feuilles.

➤ **Limaces**

La vigilance est de mise avec le retour des conditions humides.

➤ Surveillez de près les précédents colzas, les lits de semences motteux ou encore les parcelles où de nombreuses limaces étaient observées en juin et en interculture.

Seuils d'intervention : présence ET dégâts sur feuilles constatés.

Produits possibles : SLUXX HP 7 kg/ha, METAREX INO 4-5 kg/ha...



Un semis rappuyé sans trop de cavités est moins favorable aux limaces.

➤ **Pucerons – cicadelles**

Ils ne sont pas observés pour le moment sur les pièges Nord 77 du réseau BSV. Les récoltes de maïs et destruction de repousses de céréales sont favorables au transfert des pucerons sur les blés adjacents. Sur parcelles traitées avec imidaclopride (GAUCHO 350...), le traitement tient jusqu'à 5 feuilles.

➤ Les parcelles sans traitement de semences insecticides sont toujours à surveiller.

BLE – ORGE d'HIVER

(2 feuilles)

➤ **Désherbage**

Les levées sont parfois hétérogènes selon les veines de terres pouvant poser question sur le positionnement du désherbage.

Pour les post-levées, le positionnement à une feuille est indispensable pour un gain d'efficacité.

Evitez le stade pointant, autant que possible, en particulier avec le prosulfocarbe (DEFI...) et le flufenacet (FOSBURI).

➤ Ne pas se faire surprendre par l'avancée des stades.

➤ En cas de levées hétérogènes liées à des différences de zones de terres, privilégiez le stade majoritaire de la parcelle.

Voir les programmes dans l'Info.plaine de la semaine dernière.

IMPLANTATION PROTEAGINEUX D'HIVER

➤ Pois d'hiver

➤ Conditions d'implantation

L'implantation est une phase clef :

- Travailler sur 10-15 cm de profondeur, sur un sol bien ressuyé, en limitant le nombre de passages pour conserver une structure de sol fine et bien aérée, afin de faciliter l'installation rapide des nodosités.
- Enfouir la graine à 3-4 cm en limons et 4-5 cm en argilo-calcaires (pour une meilleure résistance au gel, aux herbicides et aux déchaussements).
- Rouler systématiquement en terres à cailloux ou si présence de grosses mottes, avant la levée ou entre le stade 3-4 feuilles et la reprise de végétation, pour une récolte facilitée. Une surface plane permettra aussi d'optimiser l'efficacité des herbicides de post-semis/prélevée.

➤ Date de semis

L'objectif est d'avoir des pois levés (1 feuille) avant les fortes gelées. Les semis trop précoces risquent d'être trop développés à l'automne, augmentant la sensibilité aux gels durant l'hiver et aux maladies aériennes au printemps.

- Les semis peuvent débuter en fin de semaine ou la semaine prochaine.

➤ Densité de semis

	Densité de semis (grains/m ²)
sols limoneux ou bonnes conditions	70 à 80
sols caillouteux ou conditions moyennes	80 à 90

➤ Désherbage de prélevée

Il est à réserver aux parcelles sales, avec souvent un rattrapage en sortie hiver nécessaire. Sur parcelles propres, la post-levée seule peut suffire.

Dose/ha	Ammi élevée	Arroche étalée	Chénopode blanc	Capselle	Repousse colza	Coquelicot	Ethuse	Fumeterre	Gaillet gratteron	Matricaire	Mercuriale	Morelle	Moutarde	Pensée	Ravenelle	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Renouée persicaire	Stellaire	Véronique de Perse	Véronique à feuilles de lierre	Coût indic €/ha
CHALLENGE 600* 3 l	Orange	Orange					Orange	Orange				Orange		Orange								70
CHALLENGE 600* 2 l + CENTIUM 36 CS 0,15 l	Orange	Orange			Orange	Orange	Orange	Orange			Orange	Orange	Orange	Orange							Orange	75
NIRVANA S 2,5 à 3 l + CENTIUM 36 CS 0,15 l	Orange	Orange												Orange							Orange	70 à 80
CHALLENGE 600* 2 l + NIRVANA S 3 l	Orange	Orange					Orange	Orange			Orange			Orange								100
NIRVANA S 3,5 l	Orange	Orange					Orange	Orange			Orange			Orange								60

*CHALLENGE 600 : la firme cautionne les applications de CHALLENGE 600 en post-levée seulement en solo et sans application du même produit en prélevée.

➤ Féverole d'hiver

➤ Conditions d'implantation

Pour un bon enracinement, rechercher un horizon aéré sur 10-15 cm. Le semis doit s'effectuer à une profondeur de 7-8 cm pour rendre la plante plus résistante au gel et la protéger d'un manque de sélectivité des herbicides.

📌 Date de semis

L'objectif est d'avoir des féveroles levées avant les fortes gelées. En semis trop précoces, les féveroles risquent d'être plus sensibles aux maladies aériennes en sortie d'hiver et de fleurir trop tôt par rapport aux dernières gelées.

➤ Les semis peuvent débuter en fin de semaine ou la semaine prochaine.

📌 Densité de semis

	Densité de semis (grains/m ²)
Sols limoneux	20-25
Sols argileux ou caillouteux	30

📌 Désherbage de prélevée

Il est incontournable. Réalisez les interventions au plus près du semis en évitant une application juste avant une grosse pluie.

Dose/ha	Ammi élevée	Arroche étalée	Chénopode blanc	Capselle	Repousse colza	Coquelicot	Ethuse	Fumeterre	Gaillet gratteron	Matricaire	Mercuriale	Morelle	Moutarde	Pensée	Ravenelle	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Renouée persicaire	Stellaire	Véronique de Perse	Véronique à feuilles de lierre	Coût indic. (€/ha)	
CHALLENGE 600 2 l + NIRVANA S 3 l	Orange	Jaune					Orange	Jaune			Orange			Orange				Jaune					100
CENTIUM 36 CS 0,15 l + CHALLENGE 600 2 l + NIRVANA S 2 l	Orange	Jaune			Jaune		Orange	Jaune						Orange									110

DESTRUCTION DES COUVERTS EN INTERCULTURE

Rappels réglementaires :

- Les couverts peuvent être détruits à partir du 1^{er} novembre à condition qu'ils soient restés en place au minimum 60 jours.
- Destructions chimiques des CIPAN interdites sauf pour les ilots en non labour (3 ans sans labour minimum), ou sauf cas de dérogations demandées au préalable à la DDT (cas des vivaces).

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

HERBICIDES	
CALLISTO	Mésotrione 100 g/l
CENTIUM 36 CS	Clomazone 360 g/l
CHALLENGE 600	Aclonifen 600 g/l
DEFI	Prosulfocarbe 800 g/l
FOSBURI	Flufenacet 400 g/l + diflufénicanil 200 g/l
IELO	Aminopyralid 5,27 g/l + propyzamide 500 g/l
KERB FLO	Propyzamid 400 g/l
NIRVANA	Pendiméthaline 250 g/l + Imazamox 16,7 g/l

ANTILIMACES	
METAREX INO	Métaldéhyde 40 g/kg
SLUXX HP	Phosphate ferrique 29,7 g/kg
INSECTICIDES HERBICIDES	
BORAVI WG	Phosmet 500 g/kg
DUCAT	Betacyfluthrine 25 g/l
KARATE ZEON	Lambda-cyhalothrine 100 g/l
PYRINEX ME	Chlorpyrifos-éthyl 250 g/l
PROTEUS	Thiaclopride 100 g/l +deltaméthrine 10 g/l



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

